

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ARRETE N° 14 507 /MEFPPPI-CAB

portant changement de dénomination de la congolaise de caution mutuelle
en omega finance investment S.A. en qualité d'établissement
de microfinance de deuxième catégorie

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN,
DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION

Vu la Constitution ;

Vu la convention de coopération monétaire du 22 novembre 1972 ;

Vu la convention du 16 octobre 1990 portant création de la Commission Bancaire de
l'Afrique Centrale ;

Vu le règlement n°01/02/CEMAC/UMAC/COBAC du 13 avril 2002 relatif aux
conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance dans la Communauté
Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale ;

Vu le règlement COBAC EMF 2002/17 du 15 avril 2002 relatif aux modifications de
situation juridique et aux conditions de prise de participation dans les EMF ;

Vu le décret n°2012-1035 du 25 septembre 2012 portant nomination des membres du
Gouvernement ;

Vu le procès verbal de l'assemblée générale mixte de la société congolaise de caution
mutuelle du 30 juillet 2011 ;

Vu les statuts refondus de la société congolaise de caution mutuelle du 30 juillet
2011 ;

Vu la lettre n°067/SK/2011 du 10 août 2011 relative à la déclaration de changement
de dénomination de la société congolaise de caution mutuelle en omega finance
investment S.A, établissement de microfinance de deuxième catégorie.

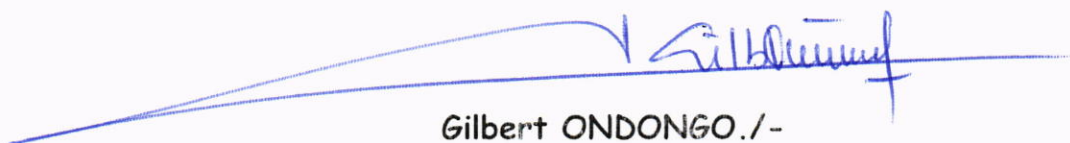
ARRÊTE :

Article premier : La congolaise de caution mutuelle, établissement de microfinance de deuxième catégorie change de dénomination et devient omega finance investment S.A., établissement de microfinance de deuxième catégorie.

Article 2 : Omega finance investment subroge aux engagements et aux activités de la congolaise de caution mutuelle.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera. /

Fait à Brazzaville, le 24 septembre 2013


Gilbert ONDONGO./-